









60^{ème} Anniversaire du traité de Rome : Notre communauté économique a encore de l'avenir

« Ce qui est important, ce n'est ni d'être optimiste, ni pessimiste, mais d'être déterminé » Robert Schuman.

60 ans après la signature du Traité de Rome, le propos de Robert Schuman, un des pères fondateurs de l'Europe, est plus que jamais d'actualité dans cette Europe qui se prépare au Brexit. Difficile d'imaginer ce que seraient nos économies sans le marché unique, sans la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, sans l'euro, sans les échanges universitaires Erasmus.

Ainsi, nous, Présidents de Chambres de Commerce et d'Industrie de pays signataires du traité de Rome, représentants des entreprises, réitérons notre soutien aux grands principes du projet européen. Pour nous, les ambitions en termes de « progrès économique et social » revendiquées dans l'acte fondateur de la Communauté Economique Européenne doivent être poursuivies.

Nous lui devons 60 ans d'échanges pacifiés entre les peuples et les cultures. Face aux bouleversements de ce XXIème siècle, au danger du terrorisme international, aux défis politiques, sociaux, économiques et environnementaux de notre temps, il est urgent de s'unir plutôt que de se soumettre aux tentations nationalistes.

Avec la paix, le marché unique est à nos yeux un des plus grands succès de cette construction. Il est un levier de croissance et de prospérité pour l'Europe. Il fait de l'Union un interlocuteur de poids auprès de nos partenaires internationaux.

Mais il faut aller plus loin. Plus des trois quarts des 750 chefs d'entreprise réunis à l'automne dernier par Eurochambres dans l'hémicycle du Parlement européen à Bruxelles ont souhaité un approfondissement du marché unique.

Parce que les entreprises contribuent à la création d'emplois et de valeur,

Parce que l'Europe n'est pas un héritage sur lequel se reposer mais un projet à continuer de bâtir ensemble et que nous devons porter avec fierté,

Nous attendons des actions concrètes, dans une Union faite avec les entrepreneurs et résolument tournée vers l'amélioration et la simplification des échanges.











Pour y parvenir, nous pensons qu'il y a quatre priorités.

La première : c'est la mise en place du marché unique numérique, pour faciliter l'accès aux marchés et renforcer la communication.

La deuxième, c'est l'union de l'énergie, pour une utilisation efficace des ressources.

La troisième, c'est la réduction des obstacles fiscaux, pour mettre fin aux inégalités sur le marché communautaire.

La quatrième, c'est l'emploi et la formation, pour donner un avenir à nos jeunes et à nos salariés.

S'atteler à ces priorités c'est faire preuve d'une détermination dont nous avons tous besoin. Notre rôle, en tant que corps intermédiaires, est de faciliter la communication entre nos décideurs nationaux, européens et nos entreprises ; de s'assurer que l'Union européenne simplifie la vie des entreprises et non l'inverse! A nous de savoir faire entendre notre voix et de proposer les réalisations dont nous avons besoin. A nous de faire du projet européen un projet dont nous soyons à nouveau fiers et qui soit porteur de croissance!

René Branders

Président, Fédération des chambres de commerce belges

Michel Wurth

Président, Chambre de Commerce Luxembourg

Ivan Lo Bello

Président, Unioncamere (CCI Italiennes)

Pierre Goguet

Président, CCI France

Eric Schweitzer

Président, DIHK (CCI Allemandes)